



**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**OBJET : Attribution de subventions aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2018**

Séance du 29 mars 2018

Convocation du 23 mars 2018

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-trois mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mmes Claire Vigneron, Liza Magri, MM. Thierry Legros, Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, Mme Catherine Lequeux, MM. Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

M. Jean-Pierre Riotton par Jean-Philippe Allardi,  
Mme Pauline Schmidt par M. Philippe Laurent,  
M. Othmane Khaoua par Mme Chantal Brault,  
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Catherine Arnould,  
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier,  
M. Christian Lancrenon par M. Thierry Legros

Secrétaire de séance :

M. Benjamin Lanier

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 29 mars 2018

**OBJET : Attribution de subventions aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2018**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2018,

Après en avoir délibéré,

- à l'unanimité des votants (3 abstentions : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

DECIDE d'attribuer des subventions de fonctionnement conformément au tableau joint à la présente délibération pour un total de 1 834 803 € se répartissant comme suit :

➤ subventions aux associations (nature 6574)	:	1 204 553 €
➤ subventions à des particuliers (nature 6574) pour acquisition de VAE	:	4 000 €
➤ fonds de soutien à la création et à la culture (nature 6574)	:	1000 €
➤ subventions à des associations ou tiers partenaires (nature 6574)	:	97 250 €
- à la majorité (3 votes contre : M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem ; 3 abstentions : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)		
➤ subvention au CCAS (nature 657362)	:	528 000 €

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

